

histoires vraies



Le printemps, la saison du renouveau

3

Journée
de la femme

4 & 5 (dossier)

L'urgence des Mineurs
Non Accompagnés

6 à 10

Actus de la
Fondation AJD

PRINTEMPS 2019 • n°47



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





“
*Il nous faut
construire des abris
pour que chacun
vive dignement.*”

Chères amies, Chers amis,

Marquée par l'irruption de la colère jaune, la fin d'année 2018 fut très agitée. Elle aura néanmoins permis une prise de conscience des difficultés sociales en France et de l'urgence à traiter la fragilité des équilibres Hommes - Nature. Cet hiver turbulent nous fit vite oublier la joie de Noël et nous plongea au cœur des désastres économiques et écologiques qui touchent de nombreux pays, lançant des milliers de personnes sur le chemin de l'exil et en recherche d'un refuge.

Quand les vents de la tempête soufflent, quand ils soufflent la colère et le désespoir des Hommes, alors il nous faut construire des moulins pour insuffler des énergies nouvelles mais aussi construire des abris pour que chacun vive dignement.

C'est ainsi qu'à l'heure où les jeunes bourgeons annoncent timidement le renouveau, la Fondation AJD est en pleine effervescence pour mettre en place des accueils multiples et diversifiés pour les enfants et adolescents isolés sur le territoire. Administrativement parlant, ils sont qualifiés de « Mineurs Non Accompagnés » ou MNA. Pour beaucoup, ils ont vécu des traumatismes que personne en France ne peut même imaginer et ils n'ont ni parents ni familles ici. Nous les avons mis à l'honneur dans ce numéro car le but de la Fondation est de permettre à chacun de vivre dignement et dans la joie. C'est la mission pour laquelle le Père Gounon se battait, c'est la raison de la Fondation, c'est son devoir et, avec votre aide, tous ensemble, nous poursuivrons cette mission dans le futur. Les vents du changement eux aussi sont venus réveiller les esprits et attiser les idées pour favoriser la création et la réalisation de multiples activités dans nos « Maisons ». Ils ont amené de nouvelles têtes au sein de l'équipe au profit du départ en retraite du président du Directoire André Solle, qui nous livre son témoignage dans ce numéro.

Je suis heureuse de vous annoncer que j'ai été nommée à cette fonction par le Conseil de Surveillance et le remercie de la confiance qu'il m'accorde.

Le 8 mars nous marquons la journée de la femme alors permettez-moi ce clin d'œil ; j'ai l'honneur d'être la première femme à assumer la présidence du directoire et la direction générale d'AJD depuis l'origine des actions il y a 75 ans. Entrée « aux AJD » il y a 11 ans vous me connaissez, notamment, à travers cette revue dont j'assume la publication depuis 2010.

Je vous connais aussi, très chers amis, de par la fonction de membre du Directoire que j'occupais déjà et surtout grâce à nos rencontres, aux courriers échangés, aux visites, et par-dessus tout par votre soutien et votre amitié pour la Fondation.

Vous le constaterez en lisant ces quelques pages, les vents d'hiver s'en sont allés, la brise annonciatrice du printemps disperse aujourd'hui la grisaille et le soleil verse sur nous ses rayons riches de vitalité. Leur chaleur nous donne la hardiesse de franchir de nouvelles étapes et, avec vous à nos côtés, nous réussissons !

Merci de votre soutien »

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire

histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **18 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : février 2019

Directeur de la publication : Maryse Chevalier
Rédaction et coordination : Pierre-Emmanuel Robert

CPP 57762 - ISSN 0152 0775

Photos : AJD

Réalisation : Crayon Bleu

Imprimerie : Imprimerie Chirat

Tirage : 18 000 exemplaires

Imprimeur certifié «Imprim vert», les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



Septembre 2018, courrier de Madame Jeanne C. :

« Chers Amis,

Vous le savez sûrement, je suis âgée et dois avoir recours au service à domicile, d'où un budget assez limité. Je fais ce que je peux pour vous aider. J'y tiens car je trouve que votre œuvre est tellement belle, efficace, utile ! J'arrive encore à lire votre revue et c'est toujours pour moi un moment d'émotion. Ah ! Ces belles colonies de vacances !

Soyez assurés de mon amitié,

Jeanne C. »



La journée de la femme à la Fondation AJD

A lors que la place de la femme et la manière dont elles sont traitées progresse doucement en France, on ne peut pas en dire autant pour toutes les femmes accompagnées et hébergées par la Fondation. Souvent victimes de violences ou d'agressions par le passé, notre rôle est de les aider à se reconstruire.

Cela passe aussi par la sensibilisation : chaque année, lors de la journée internationale de la femme, le pôle hébergement de la Fondation AJD organise un événement au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) le CAP, réservé aux femmes de 18 à 60 ans.

En partenariat avec M. Pascal Tivoli, éducateur de profession et photographe de cœur, le CAP propose des ateliers photos à ses résidentes. Cette année, l'équipe du pôle hébergement a proposé à M. Tivoli de réaliser une exposition.

Installée dans les parties communes du CAP, l'exposition permet de revaloriser les femmes accueillies ; de montrer leur beauté à travers le regard neutre mais bienveillant du photographe.



Par ailleurs, le CAP a accueilli Axelle, stagiaire du lycée Don Bosco. Dans le cadre de son stage, elle a organisé un atelier peinture pour les résidentes. Cet atelier a permis à toutes d'exprimer leur créativité et de dire, autrement, ce qu'elles avaient sur le cœur.

Elle a ensuite proposé aux participantes d'exposer leurs œuvres dans le cadre de cette journée dédiée aux femmes. L'exposition est installée dans la salle commune de l'établissement.

Enfin, le 8 mars 2019, les équipes du CAP ont organisé un repas partagé avec les femmes accueillies. Ce repas a pour objectif d'échanger sur les femmes de renom et de baptiser les chambres du CHRS.

Personnaliser ce lieu qui, depuis le milieu des années 60, reçoit un nombre important de femmes célèbres au grand courage et à la magnifique rage de vivre, permet aussi à ces femmes accueillies de renouer avec elles-mêmes et de recréer le lien avec le monde qui les entoure.





Les Mineurs Non Accompagnés : un dossier prioritaire

Depuis toujours, hommes et femmes fuient les guerres, la misère, la maladie et le danger de leurs régions pour chercher refuge dans des pays plus accueillants et plus stables.

Ce phénomène n'est pas nouveau. Ce qui l'est, en revanche, c'est que parmi ces nouveaux arrivants, il y ait une proportion de « Mineurs Non-Accompagnés » (MNA) de plus en plus grande : 40 000 en 2018 par rapport à 3 000 en 2006 selon l'estimation de l'Assemblée des Départements de France.

Pour ces mineurs non accompagnés, les parcours migratoires sont variés et souvent très traumatisants. Ils sont isolés sur le territoire, sans lien ni repère. Par leur jeune âge, ils sont en incapacité juridique et relèvent donc de la protection de l'enfance.

Pour faire face à leur arrivée croissante dans la Métropole, celle-ci a voté en 2018 un budget supplémentaire de 16,5 millions d'euros et a prévu une nouvelle augmentation de 15 millions d'euros en 2019, faisant de la mise à l'abri et de la prise en charge des MNA une priorité.

À ce jour, la Fondation AJD, plus que jamais sollicitée par les services de la protection de l'enfance, fait tout ce qui est en son pouvoir pour aider ces jeunes et a déjà su assurer l'accueil et le suivi de plus de 150 d'entre eux en 2018.

Malheureusement, il faut pouvoir faire mieux, bien mieux pour éviter l'errance de ces adolescents, leur exposition aux prédateurs de tous types ou encore l'ouverture de squats comme celui apparu récemment dans un ancien collège du quartier de la Croix-Rousse à Lyon.

RELYANCE, un début de solution

La Fondation AJD est prête à unir ses forces et compétences pour aider la collectivité à faire face au défi. La création en janvier 2019 d'une plateforme inter-associative nommée RELYANCE est l'expression de cette volonté.

RELYANCE mutualise les ressources et coordonne les actions de quatre associations lyonnaises : la Fondation AJD, Le Prado, ACOLADE et la SLEA.



Les « MNA » ne peuvent pas être tous accueillis par les services de protection de l'enfance qui sont confrontés à un flux tel qu'ils ne sont plus en capacité d'assurer leurs missions. Pour les aider, RELYANCE est aujourd'hui devenu un des interlocuteurs directs des autorités afin de mettre à leur disposition des moyens d'accueil et de mise à l'abri de ces adolescents.

Reconnus comme mineurs, et, faute de familles accessibles, ces jeunes doivent être pris en charge 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Il est donc urgent de réfléchir dès maintenant sur la méthode à suivre pour engager un mouvement de création de plusieurs centaines de places pérennes, seule solution pour assurer suffisamment de fluidité dans l'accueil et permettre un fonctionnement normal des places dites de « mise à l'abri » ainsi que de celles du dispositif d'orientation.

RELYANCE s'est engagée dans la création de places pérennes avec, dès 2018, une centaine de places d'accueil créées par les 4 partenaires, dont 22 par AJD. Ces places ont été pensées en petit collectif ou colocation en appartement et lieu de vie.

Ces modes d'accueil en petites unités seront encore développés en 2019 car, d'une part, il est difficile de trouver en métropole lyonnaise des bâtiments susceptibles d'accueillir des grands collectifs, et d'autre part, ces lieux à taille humaine favorisent l'inclusion des mineurs dans la ville et dans l'école.

De plus, les lieux de vie peuvent utiliser le parc locatif standard, sans surcoût lié à des mises aux normes de grosses structures et s'adapter à des configurations immobilières très diverses qui ne nécessitent pas de mettre en œuvre de « lourdes mécaniques », trop onéreuses.

Nos associations, à travers RELYANCE, visent aussi à créer un réseau de familles de « parrainage » et nous proposons une plateforme commune à la disposition de laquelle nous mettrons des personnels expérimentés en matière de traitement des situations de MNA, dès 2019. Cette plateforme aura à charge la recherche immobilière ainsi que le recrutement et la formation des permanents nécessaires au fonctionnement des lieux d'accueil.

Nous nous sentons tous fortement interpellés par la situation de ces mineurs, nos conseils d'administration et nos professionnels sont prêts à se mobiliser pour amorcer la sortie de cette crise migratoire des plus jeunes.



CERTAINES CONSTANCES SONT OBSERVÉES PAR NOS SERVICES D'ACCUEIL :

Les « exilés » : ces mineurs fuient une région en guerre, des persécutions, l'enrôlement forcé dans l'armée ou les troupes rebelles. Ils sont généralement demandeurs d'asile. Souvent leurs parents ont été tués ou ont disparu. Les violences et les deuils liés à leur départ ainsi que l'incertitude concernant leurs proches font que ces adolescents ont souvent besoin de soins Psychologiques.

Les « mandatés » : ils sont envoyés en Europe par leurs parents pour y poursuivre leurs études, ou travailler et envoyer de l'argent au pays. Ces jeunes sont parfois harcelés par la famille restée au pays pour rembourser au plus tôt la dette contractée pour les faire venir en France. Les situations économiques et sociales sont parfois telles que les parents considèrent que l'exil est la seule chance pour leur enfant d'échapper à la pauvreté.

Les « exploités » : ces jeunes sont victimes de trafics divers ou de traite, parfois avec la complicité de leurs parents ou à cause de leur naïveté face aux trafiquants. L'exploitation peut prendre plusieurs formes : prostitution, travail clandestin, mendicité, activités de délinquance. Les trafiquants ont financé leur trajet qui s'est effectué sans danger particulier, hormis le fait que ce parcours n'a souvent aucun sens pour eux et qu'ils en sont les victimes.

Les « fugeurs » : ils ont quitté le domicile familial ou l'institution dans laquelle ils étaient placés en raison de relations conflictuelles, de mauvais traitements. Ce cas de figure concerne aussi des jeunes filles qui fuient un mariage forcé. Ces jeunes sont souvent extrêmement motivés pour toutes les démarches qui favorisent leur insertion et très actifs dans leur accompagnement.

Les « errants » : ces jeunes étaient en situation de grande pauvreté et d'enfant des rues dans leur pays suite à décès, abandon ou divorce des parents. L'errance les a conduits à franchir plusieurs frontières en suivant ou se groupant avec d'autres jeunes comme eux. Ils ont vécu de petits emplois, de mendicité, de prostitution ou de délinquance. Ils sont peu armés mais souvent très motivés pour s'intégrer.



Le mot d'André Solle

Après 20 ans de loyaux services à la Fondation AJD Maurice Gounon, André Solle, Président du Directoire, a pris sa retraite en décembre 2018. Nous lui avons donné une dernière mission avant son départ, nous raconter son expérience aux AJD, voici son témoignage :

Il y a déjà 20 ans, les chemins de la vie m'ont amené jusqu'à la Fondation AJD.

Après plusieurs expériences dans différentes associations qui œuvraient plus particulièrement dans le cadre de l'insertion des adultes, j'avais décidé de revenir à la première base de mon métier d'éducateur, la protection de l'enfance.

Ma forte motivation reposait particulièrement sur l'idée que l'enfant, l'adolescent, le jeune adulte, quelles que soient ses difficultés, avait quelque part un rêve à réaliser avec la force du temps pour le concrétiser.

Des rêves, il y en avait mais qui oscillaient entre l'espoir et le désespoir, le vrai et le faux, le bonheur et le malheur, l'illusion et la réalité.

Tous ces sentiments sans cesse opposés habitent le quotidien de l'ensemble des jeunes qui viennent chercher un temps de leur vie une protection, une aide, une sécurité à la Fondation AJD.

Ces expériences de lutte constante, je les ai vues au travers des souffrances exprimées par les jeunes.

Je les ai partagées au travers du courage et de la persévérance du personnel accompagnant de la Fondation, les éducateurs, les veilleurs de nuit, les maîtres et maîtresses de maison, et bien d'autres encore, animés par des sentiments de tolérance et de valeurs indéfectibles pour apporter ce que chacun avait de meilleur.

Je les ai pensées et je les ai comprises au travers des responsabilités et des décisions à prendre quotidiennement pour apporter à tous les protections nécessaires aux évolutions possibles pour protéger la liberté de chacun.

Les AJD sont un creuset dans lequel chacun est invité à plonger ses sentiments, ses émotions, ses savoirs. Une emprunte unique ou l'alchimie des vies fabrique une essence. Chacun ayant la possibilité d'y changer sa destinée.

C'est tout cela AJD une école de la vie au service de tous, où les routes s'entrecroisent en y essaimant qualités, forces et talents. Ces trois piliers établissent les convictions et les engagements de l'intérieur des missions de la Fondation, et s'exporte dans sa périphérie en mobilisant bénévoles, donateurs, mécènes, sur ce même champ de la lutte contre les exclusions et les injustices.

Cette mobilisation des Hommes ainsi rassemblés autour du même projet apporte à la Fondation une posture positive et dynamique qui donne bien plus largement du sens à ce que chacun peut partager dans cette communauté d'actes et de pensées.

20 ans se sont donc écoulés, et pourtant j'ai l'impression que nous étions encore hier.

La nature en premier lieu et la retraite en second lieu me recommandent d'aller explorer d'autres chemins et, j'espère bien, d'autres perspectives.

Je suis fier d'avoir participé à cette aventure avec vous tous et de vous avoir accompagnés dans toutes ces grandes leçons de vie, de combativité, de courage, ou tout devient possible pour ouvrir les portes de la vie et de la dignité à ceux qui seront vous et moi demain.

Longue vie à la Fondation AJD tant que cela sera nécessaire.

Merci pour tout. »

André Solle

Président du Directoire de 2010 à décembre 2018, André Solle va maintenant explorer d'autres chemins et la Fondation le remercie d'avoir participé à cette grande aventure humaine AJD.

Nous souhaitons qu'il reste bien-sûr un Ami du Jeudi et Dimanche !

Vers de nouveaux horizons



La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) les Trois Planches est située au nord-ouest du département du Rhône, à Amplepuis. Elle accueille jusqu'à 12 filles et garçons entre 14 et 18 ans.

Ces adolescents, qui nous sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), souffrent de troubles multiples et de rupture du lien familial, scolaire et social.

La mission des Trois Planches est de leur offrir un accompagnement individualisé qui vise à l'apaisement et au rétablissement de ce lien, à travers la construction d'un projet personnel qui articule scolarité, formation professionnelle et accès à l'autonomie.

Afin de remplir au mieux cette mission, et, dans la mesure où les jeunes ne vont pas à l'école, les équipes des Trois Planches utilisent ce temps libre pour développer une série d'outils et d'ateliers,

appelés « activités de jour », afin de les aider à retrouver ce goût naturel de l'apprentissage.

Souvent réticents et même méfiants, les jeunes n'en voient pas l'intérêt. C'est pour cela qu'il faut partir du projet personnel de chacun d'entre eux et leur proposer des activités manuelles et/ou des apprentissages fondamentaux en lien avec ce dernier.

Voici le témoignage de Haïm-Luc Fournier, intervenant extérieur aux Trois Planches deux fois par semaine :

« Dans la maison des Trois Planches, nous avons « sanctuarisé » un espace dédié spécifiquement aux apprentissages sociaux. C'est un espace que les jeunes s'approprient de façon constructive : des illustrations, cartes, posters et autres dessins ornent ses murs.

Les modalités d'intervention sont multiples et adaptables ; untel montre le besoin de mieux maîtriser son expression orale et écrite pour répondre à une offre d'emploi ; un autre de savoir lire l'heure pour mieux anticiper ; un troisième d'enrichir sa culture générale en revisitant des notions d'histoire et de géographie ; un quatrième de maîtriser le calcul, etc. Bien sûr ces demandes fluctuent, s'entrecroisent, se répètent et s'enrichissent mutuellement.

Surtout, elles prennent sens grâce à leur concrétisation lors d'ateliers, de stages, de visites, etc. Ceci n'est qu'un petit aperçu car bien d'autres projets sont en cours : stage chez un menuisier, reportage radio, visite mensuelle de la médiathèque, analyse d'un film ou d'un documentaire... »

Haïm-Luc Fournier,

Animateur de l'atelier « apprentissages fondamentaux »



Un projet Ambitieux pour 2019-2020

Devant le succès de ces « activités de jour », la direction des Trois Planches se pose la question suivante : pourquoi ne pas relier cette ritualisation de rentrer et de sortir d'un espace identifié, confortable, protégé et personnalisé à un autre lieu d'échanges de savoir, cette fois public, à l'extérieur de l'établissement ?

C'est là qu'est née l'idée de monter un atelier partagé. Une sorte d'espace de « coworking » mêlant activités manuelles et éducationnelles avec des interventions d'éducateurs spécialisés et d'entrepreneurs.

Après avoir évoqué le sujet avec les services de la protection de l'enfance du Département du Rhône et de la Loire, et vérifié qu'il y a un réel besoin pour un tel projet sur cette partie du territoire, il s'agira de déterminer les contours exacts de l'activité et les moyens que nos financeurs voudront bien nous accorder pour la mettre en œuvre.





Pomme d'Api déménage !

Après de nombreux déboires (retards, défauts de construction, ...), la Fondation AJD est heureuse de pouvoir annoncer le déménagement de Pomme d'Api vers sa nouvelle maison à Caluire, encore sous la neige au moment où nous écrivons ces lignes. Aujourd'hui, l'emménagement est enfin terminé.

Pour la Fondation, le résultat final est très satisfaisant. Cette nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) est un outil flambant neuf qui permettra d'améliorer encore la qualité d'accueil et de suivi des jeunes de la Fondation. Elle offre un cadre ouvert sur l'extérieur mais non-exposé qui garantit la sécurité physique et psychique des adolescents.

Cette nouvelle construction, plus adaptée que l'ancienne maison de la rue du Général de Gaulle, permet d'offrir un espace de vie confortable aux 15 adolescents.

Les + de la maison

- Garantir la non-discrimination (mixité filles/garçons respectée avec des espaces de couchage et sanitaires séparés, accès pour les personnes à mobilité réduite, etc.)
- Respecter les dernières normes alimentaires (cuisine adaptée pour que les éducateurs et les jeunes puissent réaliser les repas quotidiens)
- Garantir la sécurité, l'intimité et l'intégrité de chaque adolescent (possibilité d'avoir une chambre individuelle, espaces intimes pour chacun, dispositifs de prévention respectant les dernières normes de sécurité)
- Respecter les droits liés à l'exercice de l'autorité parentale (une salle des familles distincte offre un espace de visite aux parents)

La construction est aussi respectueuse de l'écologie et de l'environnement. Elle respecte rigoureusement les règles en vigueur pour une approche éco-responsable.

La Maison du Coteau ouvre ses portes



Située dans un secteur calme de la commune de Givors, au sud-est de Lyon, cette maison moderne est parfaitement adaptée à l'accueil d'un petit groupe d'adolescents.

Rattachée et gérée par le Foyer Chalets et le SAPMN (Service d'Accompagnement Personnalisé en Milieu Naturel) elle accueille

principalement des adolescents, filles et garçons de 12 à 17 ans souffrant de troubles multiples pour leur permettre un « temps de pause » par rapport à leur environnement habituel.

L'objectif principal est d'aider ces enfants en période de crise et de les accompagner individuellement dans une phase de transition vers un avenir meilleur.

Les chambres sont toutes équipées d'une salle d'eau et de douche et permettent de respecter l'intimité de chaque jeune.

Les grands espaces extérieurs permettent la mise en place d'activités en plein air. Des dépendances sont réservées à la tenue d'ateliers de bricolage et de médiation autour de la musique, de l'informatique, de l'écriture, du dessin et de la sculpture.

L'équipe encadrante est constituée de 5 personnes, permanents et assistants de lieu de vie pour permettre un accueil et une présence 24h/24 et 7j/7.

Grande nouvelle pour **le Pôle hébergement !**



Maryse Chevalier avec le Préfet Aubry, délégué pour l'égalité des chances

Le Pôle hébergement de la Fondation AJD a été adoubé, le mardi 22 janvier 2019, par la préfecture du Rhône et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) à l'occasion de la signature d'un nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) à l'accueil de jour de l'Orée.

Cette signature montre toute la confiance de nos partenaires en la qualité d'accueil et de suivi proposée par l'établissement de l'Orée AJD.

Outre la reconnaissance du travail accompli, le renouvellement du CPOM pour trois ans permettra au Pôle hébergement de la Fondation d'aller plus loin dans les objectifs fixés. Cette organisation évolutive lui permettra de se donner les moyens d'aller jusqu'au bout de ses convictions !

Merci à toute l'équipe du Pôle hébergement pour son travail et son engagement. Merci à nos partenaires, préfecture du Rhône, DRDJSCS et à leurs équipes pour leur engagement à nos côtés et leur écoute.

Rendez-vous dans trois ans pour le bilan et, sûrement, un nouveau gage de confiance !

Pour rappel, le Pôle hébergement de la Fondation regroupe aujourd'hui trois Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et l'accueil de jour de l'Orée, qui assure le « 115 jeunes ». Ce dispositif permet d'accueillir chaque année près de 1 500 personnes, il est majoritairement financé par l'état.

... Et pour la **mixité générationnelle !**

En collaboration étroite avec l'association Les Petits Frères des Pauvres, AJD Vacances a imaginé un nouveau type de séjour : les intergénérationnels.

L'idée était de faire rencontrer trois générations ; enfants, parents et « grands-parents » au cours d'un séjour d'une semaine. Les familles de la Fondation AJD et les aînés des Petits Frères des Pauvres ont pu ainsi se rencontrer et profiter ensemble de ce « ballon d'oxygène ».

Toutes les conditions ont donc été réunies pour que tous passent une belle semaine.

Voici quelques témoignages :

« Je suis allé rendre visite à B. et à Jean-Louis lors de ce séjour à Usson-en-Forez (42). Après avoir quitté la canicule Lyonnaise, je suis arrivé dans un cadre enchanteur à 900 mètres d'altitude : plan d'eau, petits chalets en bois avec terrasse, douceur du temps... »

B. revenait d'une cueillette de myrtilles pour la tarte du soir. Jean-Louis m'attendait tel un hôte, un jeu de Rummikub posé sur la table extérieure (ce jeu, importé du Quai Gailleton est devenu

culte au sein du groupe). J'ai tout de suite senti un climat serein et accueillant. Nos deux amis paraissaient en pleine forme, reposés et heureux. C'est surtout au cours d'une visite de groupe d'un parc aux rapaces que j'ai pu apprécier la bonne humeur, la tolérance et l'humour de tous. Je suis reparti vers Lyon conscient que ce séjour était une super idée ! »

**Alain, Bénévole au Quai Gailleton
Association Les Petits Frères des Pauvres**

« J'étais vraiment bien. Avoir son propre chalet, c'était top ! Les activités étaient sympas ; j'ai même pu venir avec mon chat ! Je me suis fait des amis et nous nous sommes revus après le séjour. Le fil aîné de C. a porté de lui-même ma valise lorsque nous sommes repartis. »

B., 60 ans

« Les retrouvailles avec certaines familles c'est formidable et la rencontre avec des seniors c'est super enrichissant. Très bonne ambiance, beaucoup d'activités, très sympa ! »

Famille ayant participé au séjour

Ce qui est sûr, c'est que, enfants, parents, aînés et organisateurs ont tous envie de pouvoir revivre un moment pareil.

Chose promise, chose due ; de nouveaux séjours intergénérationnels vont être organisés en été 2019 !



La Maison d'enfants de Bosgenet

accueille 22 enfants dans le cadre de mesures de placement. La Maison est divisée en deux groupes d'enfants : le groupe 1, celui des enfants et le groupe 2, celui des adolescents. Ils sont âgés de 8 à 18 ans.

Il est possible de continuer d'accompagner les jeunes au-delà de 18 ans par le biais d'un contrat jeune majeur jusqu'à leurs 21 ans. Il est également possible d'accueillir des enfants plus jeunes lorsqu'il s'agit d'un accueil de fratrie.

Tous les jeunes accueillis sont scolarisés à proximité. Presque chaque jeune a son propre établissement scolaire afin de ne pas recréer de « groupe Bosgenet » à l'école. Ils ont également la possibilité d'effectuer une activité extra-scolaire la semaine.

La maison d'enfants de Bosgenet est un environnement propice et aidant pour l'accueil des enfants. Le château et ses annexes ont été aménagés au fur et à mesure des années. Ainsi, la plupart des chambres sont individuelles et pour certaines d'entre-elles, sur le groupe des adolescents, sont équipées d'une salle d'eau privative.

Les espaces de vie communs sont distribués en deux salles à manger, deux foyers télévision, un bureau médical, une salle d'activités pour les activités socio-culturelles, une salle pour les activités scolaires, un gymnase et un parc de 17 hectares.

Les éducateurs interviennent sur des temps d'internat : c'est-à-dire le matin pour le lever et le soir pour les devoirs, le repas et le coucher. Tout au long de la semaine, l'éducatrice scolaire



est présente en soutien pour le travail scolaire des jeunes et fait la liaison avec les différents établissements scolaires. Un éducateur sportif et culturel est également présent au quotidien pour permettre aux jeunes de décompresser lors d'une activité certains soirs de la semaine.

Associées aux équipes éducatives, les équipes logistiques, administratives et la direction, participent conjointement à l'accompagnement éducatif et fonctionnel de la maison d'enfants.

L'équipe de direction coordonne les équipes et met tout en œuvre afin d'accompagner et de soutenir chaque jeune dans la réalisation de son projet et de maintenir des liens parents enfants.



De nouvelles têtes aux AJD !



Récemment installé à Lyon, j'ai d'abord travaillé dans le secteur de la publicité à Paris jusqu'en 2014 puis, pendant 4 ans, dans une association qui œuvrait pour l'embauche de travailleurs handicapés en entreprise. Ma sensibilité pour l'action sociale m'a donc naturellement porté vers la Fondation.

C'est avec une grande fierté que j'ai découvert les actions menées par la Fondation AJD lors de mon embauche en novembre dernier !

En tant que chargé de communication, Fundraising et mécénat, mon rôle premier est de gérer toute la communication de la Fondation ; je fais le relai de l'ensemble des actualités de la Fondation sur le site internet et les réseaux sociaux, j'assure la publication de la revue « Histoires Vraies » et j'aide la Fondation et ses établissements à mieux communiquer auprès de leurs partenaires institutionnels et financeurs.

Aujourd'hui, cette mission est prioritaire car elle

permettra de faire connaître la Fondation AJD au plus grand nombre. Cette nouvelle notoriété lui permettra de développer et d'amplifier ses actions auprès des enfants, adolescents et jeunes adultes qu'elle accompagne et, en même temps, de poser les bases d'une communauté plus nombreuse et engagée à ses côtés.

Je suis aussi chargé de la continuité des actions de « fundraising » (levée de fonds) de la Fondation : brocante, cagnottes en ligne pour des projets d'établissements, appels aux dons, etc.

C'est une mission complexe, qui prendra du temps, mais elle est belle et je l'accepte avec enthousiasme ! Toujours curieux des événements qui m'entourent, je me passionne pour le cinéma et la gastronomie. C'est en (grande) partie pourquoi mon choix s'est porté sur Lyon, ville Lumière, capitale de la Gastronomie. »

Pierre-Emmanuel Robert

Chargé de Communication, Fundraising & Mécénat

Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR OÙ VA VOTRE IMPÔT ET L'ATTRIBUER À UNE CAUSE JUSTE ET SOLIDAIRE QUI ŒUVRE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, EN FRANCE

Choisir de donner
à la Fondation AJD,
C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Un exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.



La Fondation AJD
a obtenu le label



La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.



**VOUS ÊTES UNE PERSONNE
ASSUJETTIE À L'IMPÔT
SUR LE REVENU (IR)**

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de leur montant dans la limite de 537€ en 2018.

Au-delà de 537€ vous bénéficiez d'une réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes en cas de dépassement.



**VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE
ASSUJETTIE À L'IMPÔT
SUR LES SOCIÉTÉS (IS)**

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.



**VOUS ÊTES
CONCERNÉ PAR L'IFI
(ANCIENNEMENT ISF)**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) remplace l'ISF. Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD qui est reconnue d'utilité publique, offre les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).



BON A SAVOIR

Pour les particuliers et les entreprises, le don peut être en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.

Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50€ 75€ 100€ 400€ _____ €

Après réduction d'impôt :

12,50€

18,75€

25€

100€

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email.....@..... Téléphone.....

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON**

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83





RÉPARATION • LOCATION • VENTE

AJD CYCLES est un chantier éducatif porté par le service de Prévention Spécialisée de la Fondation AJD. Il est composé de trois éducateurs techniques encadrant des jeunes de 16 à 18 ans.

Le cycle à l'infini

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.fondation-ajd.com/cycles
04 78 72 13 41
95 route de Strasbourg
69300 Caluire
Ouvert du lundi au samedi



NOUVEAU !



Toujours soucieux de la préservation de notre planète et afin d'évoluer dans son époque, AJD Cycles a référencé pour vous des vélos électriques de la marque GRANVILLE. Ces vélos vous sont proposés neufs ou « à la carte » selon vos envies !

GRAND LYON
la métropole

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

caluire
cuire

Fondation AJD
Maurice Gounon



LA 1^{ère} BROCANTE SOLIDAIRE DE LA
FONDATION AJD MAURICE GOUNON EN 2019

VENEZ NOMBREUX !

Samedi 6 avril 2019 de 9h à 18h30
Dimanche 7 avril 2019 de 10h à 18h

ENTRÉE GRATUITE



13 rue Saint-Simon - 69009 LYON
(à 5mn de la Gare de Vaise)

6 & 7
avril

Sortez vos agendas !

Pour la Fondation AJD, qui dit printemps dit nouvelle brocante !

Sortez vos agendas et venez nombreux, en famille ou avec vos amis, pour découvrir les 1 600m² d'espace de vente.

Chacun de vos achats constitueront en réalité un don à la Fondation qui lui permettra de financer le service AJD Vacances et d'envoyer les enfants et familles de la Fondation en vacances bien méritées.



Informations utiles :

Bar - Restaurant - Locaux couverts et chauffés
Accès aux personnes à mobilité réduite.